



Aux membres et amis de la Société
genevoise d'études italiennes
15, Grand'Rue – 1204 Genève

Mardi 15 mars 2016 à 19 heures
Cocktail à 18h00

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS
1 Promenade du Pin – 1204 Genève

**UN GRAND MOMENT
DE L'ELOQUENCE JUDICIAIRE :
L'AFFAIRE ORSINI**

conférence par

Me Gabriel AUBERT
Professeur honoraire

Entrée pour les non-membres : CHF 15.-
à régler sur place

Inscriptions à contact@sgei.ch

avec le soutien de
 **DECALIA ASSET MANAGEMENT**

Gabriel Aubert est avocat. Il a enseigné de longues années le droit du travail et la rhétorique à l'Université de Genève. Il a aussi exercé des fonctions judiciaires, comme président suppléant de la Cour d'appel des prud'hommes, juge suppléant au Tribunal fédéral et président de la Chambre des relations collectives de travail. Il a rédigé le code du travail de la République d'Albanie.

Le 14 janvier 1858, hostile à la politique italienne de la France, Felice Orsini tente, avec plusieurs comparses, d'assassiner Napoléon III qui, avec l'Impératrice, se rendait en carrosse à l'Opéra. Le procès d'Orsini opposera deux des plus grands orateurs du Second Empire, Gustave Chaix d'Est-Ange et Jules Favre. Me Gabriel Aubert proposera une analyse rhétorique d'un réquisitoire et d'une plaidoirie inoubliables.